

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

17-Août: un banquet pour la paix offert par l'Observatoire chrétien

500 personnes démunies et handicapées ont pris part à ces agapes qui se sont déroulées au quartier Ozangue, dans le 5e arrondissement de Libreville

JMN
Libreville/Gabon

DANS le cadre de la célébration de la fête de l'indépendance le 17 août dernier, l'Observatoire chrétien pour la paix (OCP) a organisé, le 14 août au siège du Centre missionnaire les conquérants à Ozangue dans le 5e arrondissement de Libreville, un repas à l'intention des personnes démunies et handicapées dénommé: "le banquet de l'indépendance et de la paix". Selon les organisateurs, cette initiative s'inscrit dans la démarche de promotion de la paix plurielle de cette plateforme qui réunit plusieurs communautés chrétiennes du Gabon. "En organisant ce banquet, nous voulons rester cohérents par rapport à nos résolutions lors du Colloque chrétien pour la paix organisé dernièrement. Au sortir de cette rencontre, nous avons lancé une série d'actions dont la dératisation et la désinfection

des logements sociaux de la cité Alhambra à Angondjé dans la commune d'Akanda. Nous voulons aussi à travers ce banquet, témoigner à la face du monde l'amour de Christ, en démontrant que l'Église prie, mais pense également et agit", a déclaré le coordonnateur de l'OCP, le prophète Max Alexandre Ngoua. Le président de l'Association nationale des personnes handicapées du Gabon (ANPHG), Prosper Eyeang Mekang, s'est dit honoré à travers cette invitation. "Tout le monde n'organise pas pour nous et s'ils l'ont fait, c'est qu'ils ont l'amour du prochain comme la Bible le recommande. Cependant, nous souhaitons qu'ils pensent également à nous pendant la rentrée scolaire car nous avons beaucoup de besoins à cette période", a-t-il plaidé.



Photo: DR, Josiane Mbang Nguema

Le coordonnateur de l'OCP, le prophète Max Alexandre Ngoua, lors de son intervention.

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Date de lancement 20/08/ 2021	II/AMI/GEF/ANPN/GeFaCHE/SC/2021
Appel à manifestation d'intérêt	Projet de gestion de la faune et des conflits homme éléphant
Nom du projet	GEF/BIRD – D0N N°GEPTFOA3107 - ID P157249 – GABON
Source de financement	

1. OBJET

Par le présent appel à manifestation d'intérêt, l'Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN), en collaboration avec la Direction Générale de la Faune et des Aires Protégées (DGFAP) du Ministère de la Forêt, de la Mer et de l'Environnement, chargé du Plan Climat, se propose d'améliorer une liste restreinte de prestataires qualifiés, qui seront appelés à soumissionner, pour réaliser l'évaluation finale du Projet de gestion de la faune et des conflits homme éléphant.

La mission du Consultant consistera :

Les Services du consultant auront pour objet de permettre au Gouvernement Gabonais et aux partenaires financiers d'obtenir une analyse technique indépendante et rigoureuse du déroulement du projet, de son état d'avancement, de sa performance, de tirer des enseignements et de capitaliser sur les bonnes pratiques ainsi que des recommandations pour l'orientation à prendre pour l'atteinte des résultats attendus et la consolidation et la pérennisation des acquis du projet.

2. CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN), en collaboration avec la Direction Générale de la Faune et des Aires Protégées (DGFAP) du Ministère de la Forêt, de la Mer et de l'Environnement, chargé du Plan Climat invite les consultants à manifester leur intérêt à fournir les Services décrits ci-dessus.

Les prestataires seront sélectionnés en accord avec les procédures définies dans les directives sélection et emploi de consultants par les emprunteurs de la banque mondiale dans le cadre des prêts de la BIRD et des crédits et dons de l'AFID datés de janvier 2011 – Version révisée juillet 2014 (Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût)

Les consultants intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents Services. A ce titre, ils justifieront qu'ils possèdent des références de prestations récentes et similaires.

Si le consultant est constitué en groupement, la manifestation d'intérêt doit inclure :

- Une copie de l'accord de groupement conclu par l'ensemble de ses membres.

OU

- Une lettre d'intention de constituer un groupement dans l'hypothèse où sa proposition serait retenue, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de groupement proposé.

Le caractère similaire des expériences sera analysé en fonction :

- De l'ampleur des marchés ;
- De la nature des Services : Évaluation technique à mi-parcours de programmes/projets financé par la Banque mondiale ;

- Du domaine et de l'expertise technique: Conduite des évaluations de projets de développement dans le domaine de la gestion des aires protégées en zone tropicale, appui institutionnel et connaissance en politique/législation ;
- Du contexte géographique: Gabon, pays francophone d'Afrique Centrale.

L'Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN), en collaboration avec la Direction Générale de la Faune et des Aires Protégées (DGFAP) du Ministère de la Forêt, de la Mer et de l'Environnement, chargé du Plan Climat dressera une liste restreinte de six (6) candidats maximum, présélectionnés sur la base des candidatures reçues, auxquels il adressera la Demande de Propositions pour la réalisation des Services requis.

3. CONSTITUTION DU DOSSIER

Le dossier de manifestation d'intérêt, rédigé en français, comprendra les pièces suivantes :

- La lettre d'intention,
- La déclaration d'intégrité, d'éligibilité et de responsabilité environnementale et sociale
- L'expérience du cabinet/bureau d'études,
- La disponibilité des moyens matériels et humains pouvant être mis à disposition (les CV ne sont pas demandés).

Les manifestations d'intérêt, rédigées en langue française doivent être déposées en version numérique et physique en un exemplaire original et quatre copies au plus tard le **02/09/2021 à 10 heures** à l'adresse suivante:

Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN)
Secrétariat Exécutif
Service Passation de Marchés
Quartier Haut de Gué Gué
Rue Bana Ba Kengue (1.165.TB2)
B.P. 20.379 Libreville, Gabon – Tel 077 57 43 10
Email : irenemaseb@gmail.com

Les plis seront ouverts en présence des représentants des candidats qui le souhaitent à la même date à 10 heures 30 minutes dans les locaux de l'ANPN. Pour obtenir les termes de référence et plus d'informations, merci de nous contacter à l'adresse mentionnée ci-dessus, du lundi au vendredi, entre 7h30 et 15h30.

Le Secrétaire Exécutif de l'ANPN

M. Christian TCHEMAMBELA